

COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 04 avril 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES Vincent, BABEAU Stéphanie, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, BORDES Thomas, MASSOL Sandrine, GUERRA Christel, FARENC Jean, ABADI Richard, SUDRE Nathalie.

Absents excusés : GUERY David, COQUIN Charles, CAUSSE Emilie, ALVERNHE Céline, AUQUE Séverine.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR

- Vote du Compte Administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes.
- Vote du taux des Taxes 2023.
- Vote du budget Primitif 2023 du budget principal et des budgets annexes.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Après avoir voté, les membres du conseil ont désigné à l'unanimité des présents RICCA, Pierre comme secrétaire de cette séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL.

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 16 février 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Michel DIEUZE présente dans le détail les divers budgets. Le maire rappelle que, conformément à la réglementation, il ne participe pas au vote du compte administratif de ces budgets et qu'il doit quitter la salle pendant la durée de ces votes.

Budget principal : le résumé laisse apparaître un excédent de 224.728,37 € en fonctionnement et un solde de 42.209,73 € en investissement. Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents (9 voix pour).

Budget lotissement : le résumé laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 4.803,49 € et un résultat de clôture d'un montant identique. Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents (9 voix pour).

Budget transport : le résumé laisse apparaître un excédent de 19.610,71 € en fonctionnement et un excédent de 22.097,22 € en investissement. Ce compte administratif est approuvé à la majorité des présents (8 voix pour et 01 abstention).

VOTE DU TAUX DES TAXES 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 émanant de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Contrairement à l'année dernière où les taux précités avaient été augmentés de 0,5, et après en avoir délibéré, les membres du conseil décident à l'unanimité des présents (10 voix pour) de ne pas augmenter en 2023 ces taux d'imposition.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Michel DIEUZE détaille aux membres du conseil les divers budgets.

Budget principal : il s'équilibre à 938.427,37 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 436.296,10 € en dépenses et recettes d'investissement. Ce budget est approuvé à l'unanimité des présents (10 voix pour).

Budget transport : il s'équilibre à 28.610,71 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 38.797,22 € en dépenses et recettes d'investissement. Ce budget est approuvé à l'unanimité des présents (10 voix pour).

RETOUR DES COMMISSIONS

Néant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Subventions : Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal se prononce sur l'éventualité d'octroyer en 2023 une subvention de 750 € à l'association culturelle « Partâge » et de 1.000 € à l'association sportive « Ségala Cyclisme Organisation ».

Après délibération et vote, les membres du conseil autorisent l'octroi des dites subventions, à la majorité (9 voix pour et une abstention) pour la subvention à l'association « Partâge », et à l'unanimité (10 voix pour) pour la subvention à l'association « Ségala Cyclisme Organisation ».

Patrimoine communal : Pour la mise en valeur du patrimoine communal, Christel GUERRA a émis l'idée de faire déplacer après restauration au cimetière de Valdériès le sarcophage du lieu-dit Pailhérols, tout comme le mécanisme de l'ancien poids public qui pourrait être installé sur la place de la mairie. Ces projets sont mis à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 30.

Le secrétaire de séance Pierre RICCA.

Le Maire Vincent RECOULES.